

## Appel d'offres

## **VILLE DE MONTRÉAL**

Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction de la gestion des projets immobiliers

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **10 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie :	Travaux
Appel d'offres :	5937
Descriptif :	Centre Masson (0650) Arrondissement de Rosemont-petite-patrie 2705 rue Masson Divers travaux d'amélioration et d'adaptation reliés à l'accessibilité universelle
Date d'ouverture :	13 décembre 2017
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements:	Pour toute question s'adresser à : <u>immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca</u>
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 13 novembre 2017.
Visite supervisée des lieux :	☐ N/A. ou
	Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendezvous est le 20 novembre à 15h00, à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca">immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca</a>
	Les visites auront lieu du 14 au 21 novembre 2017 fin inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00 et 15h00.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web <a href="https://www.seao.ca">www.seao.ca</a> . Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.	
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.	
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.	
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.	
Fait à Montréal, le 13 novembre 2017.	
Le greffier de la Ville, Yves Saindon, avocat	
Journaux de publication :	Le Devoir Autre à préciser* :

5937 page 1 de 1

\*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.